

Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.



Plan d'action régional 2024-2026 – Direction régionale de la Montérégie

Message du directeur régional de la Montérégie

J'ai le plaisir de vous présenter cette troisième édition du *Plan d'action régional de la Montérégie pour la période 2024-2026*. Tout comme pour les années précédentes, l'équipe de notre direction régionale poursuit ses actions sur le territoire et mène de front de grands projets, comme la coordination de l'accueil de candidates et de candidats à la profession infirmière qui sont accompagnés de leur famille, dans le cadre de l'Opération Main-d'œuvre lancée en 2022 par le gouvernement du Québec.

D'importants défis liés à l'intégration des personnes immigrantes demeurent en Montérégie, tels que la pénurie de logements disponibles, la capacité des services de garde et les services de transports en commun qui sont à développer. Dans la dernière année, les efforts de concertation régionale réalisés par les milieux d'accueil avec le soutien de la direction régionale ont démontré, toutefois, que des solutions sont toujours possibles avec de la collaboration. Ainsi, grâce à la poursuite de ces efforts de concertation, je suis convaincu que la région de la Montérégie sera de plus en plus attrayante pour les personnes immigrantes et qu'elle saura mieux les convaincre d'y rester.

Par ailleurs, puisque de nombreuses entreprises de la région sont en recherche active de main-d'œuvre, nous poursuivons nos activités de promotion et d'information afin de leur faire connaître notre offre de services. L'apprentissage du français en milieu de travail et Accompagnement Québec, le service phare du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), sont offerts aux entreprises et aux nouveaux membres de leur personnel. Le service Accompagnement Québec couvre maintenant six domaines, y compris la reconnaissance des compétences, et il permet aux personnes immigrantes d'être accompagnées, dès l'étranger, par le Ministère et ses partenaires dans leurs démarches d'installation et d'intégration.

Je remercie tous les membres de l'organisation qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action régional.

Jonathan Lahaie-Massie
Directeur régional

À propos des plans d'action régionaux

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Avec le dévoilement du [Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration](#) en 2022, le Ministère renforce résolument son soutien aux besoins des régions. Au cours des prochaines années, il poursuivra ses actions pour consolider

son rôle de coordonnateur de l'action gouvernementale et renforcera les liens de partenariat et de collaboration avec des ministères, des organismes et son réseau de partenaires. Ce faisant, le Québec pourra mieux accueillir et intégrer les personnes immigrantes et leur assurer un établissement durable en français dans l'ensemble des régions.

Plan stratégique

Les plans d'action régionaux s'inscrivent dans la continuité des choix stratégiques du Ministère. Ils répondent aux enjeux prioritaires en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes, comme il a été présenté dans son [Plan stratégique 2023-2027](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf) (PDF 656 Ko) (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf). Ce dernier vise à favoriser une immigration qui contribuera à réduire la pénurie de main-d'œuvre tout en accordant la priorité à une immigration francophone et francotrope. Ses objectifs :

- Contribuer à la pérennité du français;
- Aider la régionalisation de l'immigration;
- Faciliter l'accessibilité et l'adaptation des services gouvernementaux d'apprentissage du français et d'intégration des personnes immigrantes.

Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, le Ministère misera, notamment sur :

- La sélection de personnes immigrantes qui correspond aux besoins du Québec;
- L'institution de Francisation Québec le 1^{er} juin 2023;
- L'accompagnement des personnes immigrantes vers une intégration sociale, linguistique et professionnelle réussie en fonction de leurs projets de vie.

Les plans d'action régionaux visent à mobiliser les partenaires régionaux dans une démarche concertée pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Ministère, notamment, au regard de :

- L'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec;
- La mobilisation des collectivités dans leurs actions pour devenir plus accueillantes et inclusives;
- La participation des personnes immigrantes à au moins un service qui favorise leur intégration socioéconomique par la reconnaissance de leurs compétences;

- L'augmentation de la participation des entreprises à l'offre de services du Ministère en matière d'accompagnement dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes.

Ces plans permettent ainsi de déterminer, à une échelle régionale, les moyens d'action privilégiés à mettre en œuvre.

Plan stratégique 2023-2027

Dans son Plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après nommé « le Ministère ») entend continuer à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes en soutien à la vitalité de l'ensemble des régions du Québec, notamment par l'atteinte des six objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences;
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes;
- Accompagner les personnes immigrantes dans leur parcours d'intégration et d'apprentissage du français;
- Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions;
- Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives;
- Augmenter la participation aux cours de français.

Bien que les besoins en main-d'œuvre soient généralisés à toutes les régions du Québec, les personnes immigrantes admises au Québec s'établissent encore majoritairement dans la [Communauté métropolitaine de Montréal \(CMM\)](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf) (https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf). Une meilleure répartition régionale de l'immigration est donc essentielle pour répondre aux besoins du marché du travail partout au Québec et pour contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires, à l'essor économique régional et à l'utilisation du français comme langue commune. Ainsi, le Ministère doit continuer d'exercer son leadership pour mobiliser les acteurs du gouvernement, de la société civile et du marché du travail. En effet, un effort coordonné par le Ministère, soutenu par d'autres ministères et partenaires (organismes municipaux, organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement et coopératives), permettra de relever ces défis, notamment en matière de développement économique régional et d'accessibilité au logement et aux services sociaux dans les milieux d'accueil.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le Ministère a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères, des organismes et de ses partenaires pour réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration. Il poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Ce plan se déploie avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes, dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec;
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes;
- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

Le Ministère propose une approche globale de l'immigration par l'accompagnement des personnes immigrantes et le soutien des collectivités. L'objectif de cette approche vise l'augmentation de la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional, qui couvre l'ensemble des régions du Québec pour augmenter l'offre d'accompagnement personnalisé :

- Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- À ses partenaires, aux organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins;
- Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent les municipalités et les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent :

- S'informer sur les sujets liés à l'immigration;
- Recruter des personnes immigrantes;
- Faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

Portrait des régions couvertes

La Direction régionale de la Montérégie (DRM) regroupe 21 personnes : un directeur régional, une coordonnatrice, un chef d'équipe, une technicienne administrative, six conseillères et conseillers en immigration régionale, un conseiller en francisation en milieu de travail et dix agentes d'aide à l'intégration.

Afin d'offrir un service de proximité, l'équipe se déploie sur plusieurs sites du territoire de la Montérégie. Neuf antennes régionales sont installées dans les bureaux de Services Québec à Longueuil, à Brossard, à Saint-Constant, à Châteauguay, à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Salaberry-de-Valleyfield, à Vaudreuil-Dorion, à Sorel-Tracy et à Saint-Hyacinthe. La DRM est située à Belœil.

Montérégie

La Montérégie est l'une des régions à forte attractivité, elle présente principalement un taux d'emploi et de postes vacants plus élevés par rapport à l'ensemble du Québec. De plus, le taux de chômage et le taux de revenu faible sont inférieurs à la moyenne établie de la province. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans représente, quant à lui, une plus faible proportion en comparaison avec la moyenne provinciale.

D'une superficie de 8 766,51 km², la Montérégie est composée de 12 municipalités régionales de comté (MRC) constituées de 86 municipalités, deux communautés autochtones et une agglomération urbaine (Longueuil). Ce grand territoire se démarque par la diversité de ses milieux de vie avec des secteurs fortement urbanisés, comme la ville de Longueuil, de nombreuses banlieues, ainsi que de vastes zones rurales et agricoles.

Selon les données du recensement de 2021 de Statistique Canada, la population montréalaise atteint 1 591 620 personnes, soit 18,7 % de la population du Québec. Les personnes immigrantes en Montérégie représentent 12 % de la population, soit 187 275 personnes. La population immigrante de la Montérégie représente 15,5 % de la population immigrante totale du Québec. Elle est en deuxième position après Montréal. Une part importante de la population immigrée de la Montérégie habite l'agglomération de Longueuil, soit 53 %, suivie de 15 % pour la MRC du Roussillon et de 12 % pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

La région de la Montérégie affichait, en décembre 2023, un taux d'emploi de 62,4 % (61,1 % pour l'ensemble de la population du Québec) et un taux de chômage de 4,4 % (4,9 % pour l'ensemble de la population du Québec).

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional de la Direction régionale de la Montérégie 2024-2026 s'appuie sur les orientations du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et respecte le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les ministères et les organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

Grâce à l'expertise de son personnel ainsi que celle de son réseau de partenaires, la Direction régionale de la Montérégie offre un accompagnement et un soutien personnalisés aux personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration. Le déploiement du service Accompagnement Québec, avec l'appui des agentes d'aide à l'intégration, s'inscrit dans la volonté de fournir aux personnes un accompagnement sur mesure, et ce, dès l'étranger. Il permet d'avoir une meilleure connaissance des besoins de la clientèle et d'offrir un accès simplifié et élargi aux services offerts. Accompagnement Québec permet de joindre un plus grand nombre de personnes immigrantes et d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain, notamment en assurant la liaison avec les partenaires de services.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins en main-d'œuvre du Québec et le recours à une main-d'œuvre immigrante constitue le fondement de l'approche du MIFI en matière d'accompagnement des entreprises. Dans le cadre de l'offre de services aux entreprises, les conseillères et conseillers en immigration régionale de la DRM offrent un accompagnement de proximité aux entreprises. Cet accompagnement permet à ces dernières de se développer, grâce aux talents de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles. Il favorise également la rétention du personnel immigrant par l'intermédiaire d'Accompagnement Québec. L'ajout d'une offre d'accompagnement pour la francisation en milieu de travail permet de favoriser l'intégration des personnes immigrantes au sein des entreprises.

Complémentaire à l'offre de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'action de la direction régionale associe étroitement les partenaires locaux et régionaux qui travaillent au développement économique en Montérégie.

Collectivités

Le MIFI reconnaît le rôle déterminant des acteurs locaux et régionaux dans l'édification de collectivités accueillantes et inclusives pour permettre la pleine participation, en français, des personnes immigrantes. La direction régionale, avec le concours de son équipe-conseil en immigration régionale, soutient et accompagne les instances municipales et les organismes communautaires qui s'engagent dans une démarche structurée pour favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention de personnes issues de l'immigration dans la région. Le Programme d'appui aux

collectivités (PAC) constitue un outil de choix pour y arriver. Par ailleurs, la direction régionale assure une présence à diverses tables de concertation où sont abordés notamment les enjeux et les occasions favorables liés à l'immigration. Sa participation à ces lieux d'échange lui permet d'entreprendre et de soutenir des initiatives en assurant la complémentarité de ses interventions avec celles des partenaires gouvernementaux et communautaires ainsi que d'autres parties prenantes.

Portrait des ententes de partenariat

Il est important de relever que le milieu montréalais est bien mobilisé pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes :

- Onze des douze MRC de la région et l'agglomération de Longueuil sont partenaires du MIFI ;
- La direction régionale déploie des actions multiformes dans les différents milieux pour l'accompagnement des femmes, des familles, des jeunes, des personnes réfugiées et des demandeuses d'asile.

En date du 31 mars 2024, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la DRM de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec des organismes et des instances municipales.

Au nombre de ces ententes figurent :

- Dix-sept ententes dans le cadre du Programme d'accueil aux collectivités (PAC) dont dont :
 - onze dans le volet *Organismes municipaux* pour une meilleure analyse des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante, grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel,
 - cinq dans le volet *Organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives* avec des organismes du territoire qui visent, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce, dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation,
 - une dans le PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer leur pleine participation ;

- Vingt ententes avec quatorze partenaires dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) afin de soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration et de les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise ;
- Trois ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission (PSM) pour appuyer et consolider financièrement les organismes communautaires autonomes, dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées qui peuvent répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

Plan d'action régional 2024-2026 (tableaux synoptiques)

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2023-2027

Région de la Montérégie

Orientation 2 : Renforcer la contribution des personnes immigrantes à la prospérité du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences	Accompagner les personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences	Les personnes immigrantes connaissent et utilisent les services de reconnaissances des compétences	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service en reconnaissance des compétences
	Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, en tenant compte de la cible de 126 accompagnements définis pour la Montérégie	Un accompagnement personnalisé est offert aux entreprises dans leurs démarches de recrutement de main-d'œuvre immigrante	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes	Offrir un accompagnement-conseil de proximité en Montérégie en lien avec la francisation en milieu de travail	Un accompagnement personnalisé est offert aux entreprises dans leurs démarches de francisation en milieu de travail	Nombres d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement en francisation en milieu de travail

Orientation 3 : Favoriser la concordance entre les projets de vie des personnes immigrantes et les besoins des régions du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner les personnes immigrantes dans leurs parcours d'intégration et d'apprentissage du français	Favoriser l'apprentissage du français par les personnes immigrantes sur le territoire	Les personnes immigrantes ayant un besoin en francisation en sont informées dans le cadre de leur parcours Accompagnement Québec	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec
	Favoriser l'intégration en français des personnes immigrantes par le soutien et l'accompagnement des organismes communautaires sur le territoire	Les personnes immigrantes connaissent et sollicitent les organismes de la Montérégie pouvant leur offrir des services d'accueil et d'intégration	Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'accueil et d'intégration offerts par le réseau des organismes communautaires
Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions	Favoriser l'attraction et la régionalisation des personnes immigrantes en Montérégie	Les personnes immigrantes connaissent la Montérégie grâce aux activités d'attraction et de régionalisation des partenaires et du soutien d'Accompagnement Québec	Proportion des personnes immigrantes admises et présentes au Québec hors de la Communauté métropolitaine de Montréal

Orientation 4 : Mobiliser les collectivités pour la pleine participation des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives	Accompagner les instances municipales dans leurs réflexions au sujet de l'immigration en vue de favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes en Montérégie	Les instances municipales sont soutenues financièrement dans le cadre du PAC	Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant d'un soutien au moyen des ententes dans le cadre du PAC
	Assurer un leadership au sein des instances de concertation locales et régionales afin de mettre de l'avant les enjeux de l'immigration sur le territoire	Les enjeux d'immigration sont compris grâce à la participation active de la direction régionale aux instances de concertation locales et régionales	Nombre d'instances de concertation où siège la direction régionale

Orientation 5 : Développer et adapter l'offre de services pour joindre l'ensemble des clientèles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation aux cours de français	Promouvoir les services gouvernementaux d'apprentissage du français	Les services gouvernementaux en francisation sont connus par les personnes immigrantes et les partenaires	Nombre de personnes immigrantes participant aux cours de français

À consulter aussi

[Annexes statistiques - Montérégie \(PDF 540 Ko\) \(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Monteregie.pdf\)](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Monteregie.pdf)

Dernière mise à jour : 11 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025